L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 FEVRIER 1866.

Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 21 FEVRIER.

ANNONCES

Se la deuxième Page.

On trouvera désormais à la deuxième page de l'*Abeille* toutes les annonces de vente à l'encan et de ventes judiciaires, ainsi que les avis de shérif et des cours.

Et à la troisième page nombre d'annonces.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations, et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'HEURE DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Hoffman & Morris, au No 32 de la Bourse de Chartres — Marchandises sèches et lingerie : habillements variés.

Par Bernard Turpin, au No 91 de la Place Vieille Levee, rue-de-la-Boulangerie : vins, whiskey, liqueurs, eaux-de-vie, &c., &c.

A rez-de-chaussée du No 91, rue Vieille Levee, Bienville et Bienville : vins, whiskey, liqueurs, eaux-de-vie, &c., &c.

Par E. Roger & Co., à leurs salles d'encan, rue Magazine, entre Gravier et Perdido : 100 barriques de whiskey, brandy, champagne, gin, bière de Bavière, vin, whiskey, eaux, thé, &c.

Par Montgomery & Sons, Grande vente photographique, 5e jour : photographies, lorgnettes, vues de Rome, stéréoscopes, vues de Paris, vues de Jerusalem, bibles, &c., au No 76 de la rue Carondelet, entre Perdido et Poydras, à 11 heures. Et à 7 heures du soir : marchandises sèches, habillements, lingerie, bonneterie, chapeaux, parfumerie, &c.

Par G. Lemonnier, en salle d'encan, chaussures, habillements de printemps et d'été, et articles de toilette.

Collection de Taxes d'Etat.

Nous avons jusqu'à ce jour, 28 février, pour recevoir les taxes d'Etat, et nous invitons ceux qui ne l'ont pas encore payé à le faire immédiatement, afin de nous épargner le dérangement de les leur demander.

Nous avons pris connaissance du message du Président, et nous avons vu avec plaisir qu'il y a, dans le pays, une majorité considérable qui approuve la politique du Président, et qui est prête à le soutenir dans son application.

Nous avons pris connaissance du message du Président, et nous avons vu avec plaisir qu'il y a, dans le pays, une majorité considérable qui approuve la politique du Président, et qui est prête à le soutenir dans son application.

Les contrats de travail.

Nous trouvons dans le *Courrier de Paris* une lettre adressée par le général Baird, commissaire du bureau des affranchis en Louisiane, aux planteurs de la paroisse St-Martin. Elle est intéressante à connaître pour tous les planteurs.

Le général du Bureau des Affranchis à M. Marie Adélaïde, de l'Etat de la Louisiane :

Nouvelle-Orléans, 5 février 1866.

Monsieur, A. Foxmann, secrétaire, m'a remis votre lettre du 1 courant. J'ai été heureux de prendre de votre part, et de celle des autres planteurs de la paroisse St-Martin, connaissance de la lettre de M. Foxmann, et de votre adhésion aux principes exposés relativement au système de travail généralement en force dans l'Etat, que je vous ai communiqués, et aux conditions du contrat ci-jointes, qui ne contiennent rien de plus que ce qui est exigé par la circulaire No. 29, et de la loi actuellement en vigueur. Je ne puis, en aucune manière, modifier ces lois, ni en faire une interprétation différente de celle que j'ai donnée, et je ne puis, en aucune manière, me dispenser de les faire exécuter. Je ne puis, en aucune manière, me dispenser de les faire exécuter. Je ne puis, en aucune manière, me dispenser de les faire exécuter.